

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18/10/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DAC 361** Subventions (7.000 euros) à deux associations gérant des bibliothèques.

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations Culture et bibliothèque pour tous et Centre Medem Arbeter Ring ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 28 septembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association Culture et bibliothèque pour tous, 22, rue Cauchy 75015, au titre de ses actions en 2021. 2021\_03254 / ParisAsso 19714.

Article 2 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association Centre Medem Arbeter Ring 52, rue René Boulanger 75 010 Paris. 2021\_03509 / ParisAsso 39161.

Article 3 : La dépense correspondante globale, d'un montant de 7.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**